Document generated on 04/25/2024 7:45 a.m.

Documentation et bibliothèques

Les activités de conservation au sein des universités canadiennes et autres organismes
Conservation Activities Within Canadian Universities and Other Organisations
Las actividades de conservación en el seno de las universidades canadienses y otros organismos

Richard Thouin

Volume 38, Number 1, January–March 1992

Les bibliothèques universitaires

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1028561ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1028561ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Thouin, R. (1992). Les activités de conservation au sein des universités canadiennes et autres organismes. *Documentation et bibliothèques*, *38*(1), 43–48. https://doi.org/10.7202/1028561ar

Article abstract

University and research libraries are faced with deteriorating collections caused by manipulation of books and the acidity in paper. The conservation of library collections is an international phenomenon; both IFLA and UNESCO have studied the problem. In Québec, the *CREPUQ* and the *Bibliothèque nationale du Québec* have developped common policies and the National Library of Canada has its own strategies. Beyond the obvious need for cooperation, the author calls for daily action by library personnel in order to prolong the life of books and other documents.

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Article

Les activités de conservation au sein des universités canadiennes et autres organismes

Richard Thouin
Bibliothèque nationale du Québec
Montréal *

Les bibliothèques universitaires et les bibliothèques de recherche sont confrontées au problème de la détérioration des collections. Celle-ci est causée par la manipulation et par la composition chimique du papier acide qui le rendent friable. Ce problème de conservation des collections se pose à l'échelle mondiale. L'IFLA et l'UNESCO s'y sont déjà penchés. Au Québec, la CREPUQ et la Bibliothèque nationale du Québec ont élaboré des politiques communes d'intervention et au Canada, la Bibliothèque nationale du Canada développe aussi ses stratégies. Par-delà la nécessaire concertation pour résorber la danger de destruction des collections, l'auteur appelle à une action plus quotidienne pour que les responsables prennent des mesures propres à prolonger la vie de la documentation.

Conservation Activities Within Canadian Universities and Other Organisations

University and research libraries are faced with deteriorating collections caused by manipulation of books and the acidity in paper. The conservation of library collections is an international phenomenon; both IFLA and UNESCO have studied the problem. In Québec, the CREPUQ *and the* Bibliothèque nationale du Québec *have developped common policies and the National Library of Canada has its own strategies. Beyond the obvious need for cooperation, the author calls for daily action by library personnel in order to prolong the life of books and other documents.*

Las actividades de conservación en el seno de las universidades canadienses y otros organismos

Les bibliotecas universitarias y las bibliotecas de investigación se enfrentan al problema de la deterioración de las colecciones causada tanto por la manipulación como por la composición química del papel ácido. Este problema de conservación de las colecciones es una preocupación mundial. La IFLA y la Unesco lo han considerado. En Quebec, la CREPUQ *y la* Bibliothèque nationale du Québec *han elaborado políticas comunes de intervención, y en el Canadá, la* Bibliothèque nationale du Canada *desarrolla también sus estrategias. Además de la concertación necesaria para resolver el peligro de destrucción de las colecciones, el autor pide una acción más cotidiana para que los responsables tomen las medidas necesarias para prolongar la vida de la documentación.*

Le contenu de cet article fait appel à diverses notions voisines de sens et rendues par les termes « conservation », « préservation » et « restauration ». Pour la bonne compréhension de l'article, il est nécessaire d'apporter une précision terminologique.

Définitions

Nous retenons le terme **conservation** comme étant l'ensemble des mesures qui permettent d'assurer la longévité du support physique ou du contenu des collections. La conservation englobe la « préservation » et la « restauration ».

La **préservation** consiste en un ensemble de mesures préventives qui visent à protéger les documents et leur contenu, sans leur faire subir de traitement physique ni chimique. Ces mesures préventives empêchent ou interrompent le processus de détérioration. Elles comprennent les conditions d'entreposage, les conditions d'utilisation, la création de substituts, la sensibilisation du personnel et de la clientèle aux problèmes de conservation, et le plan sur les mesures d'urgence en cas de sinistre.

La **restauration** est un ensemble de mesures curatives qui visent à prolonger la vie du document et à le rendre utilisable. Ces mesures comprennent la consolidation ou la reconstruction structurelle (reliure, restauration), la stabilisation chimique (désacidification), et la stérilisation.

* Richard Thouin est chef du Service de la conservation à la Bibliothèque nationale du Québec. Il est président du Groupe de travail sur la conservation des collections, au Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ et, répondant au Québec pour le Plan décentralisé pour les journaux canadiens. Il a été également membre du Groupe de travail sur la conservation des originaux des journaux canadiens.

Problématique

Les collections de nos bibliothèques ne sont pas inaltérables, elles se dégradent sans cesse. Les conditions environnementales et les modes d'entreposage inappropriés ne sont pas étrangers à ce phénomène. À cela peuvent s'ajouter les effets de l'utilisation dus, tantôt à une manipulation inadéquate, tantôt à la négligence ou aux pratiques discutables de certaines clientèles. Toutefois, la principale cause de la détérioration des collections, celle qui est la plus insidieuse et à laquelle on veut apporter un remède, c'est la mauvaise qualité du papier causée par la présence d'agents acides.

Les papiers antérieurs au milieu du XVII[e] siècle sont encore aujourd'hui dans un état de conservation admirable; ils étaient fabriqués à partir de chiffons blancs de lin ou de chanvre. Ces papiers étaient toujours alcalins.

Cependant, la consommation de plus en plus importante de papier entraîna l'intégration progressive, à la pâte, d'éléments propres à accroître son acidité: mentionnons l'introduction de l'alun en 1650 qui améliore l'encollage mais augmente la teneur acide; la découverte des propriétés du chlore à la fin du XVIII[e] siècle pour blanchir les chiffons teints mais qui, au contact de l'humidité, donne naissance à des acides accélérant la décomposition du papier; enfin, au début du XIX[e] siècle, avec la mécanisation de la fabrication du papier pour répondre aux besoins accrus, l'introduction des pâtes de bois qui, lorsqu'elles ne sont pas suffisamment lessivées, contiennent des produits non cellulosiques, tels que lignine et pectine qui, sous l'effet de la lumière, donnent eux aussi naissance à des acides.

Tous ces agents acides rendent le papier fragile et friable. Les pages de certains documents se transforment en « flocons jaunes », d'autres tombent littéralement en poussière. Des millions de documents s'autodétruisent de cette façon, partout dans le monde, sans subir aucune manipulation.

C'est donc la responsabilité de tous de freiner cette détérioration des documents et de prendre les mesures appropriées pour la sauvegarde du patrimoine documentaire.

Actualisation de la problématique

Selon les résultats d'études effectuées en Amérique du Nord et en Europe, on estime qu'environ 25 % des collections — notamment les documents publiés après les années 1850 — sont fragiles et inutilisables. Les bibliothèques universitaires canadiennes ne sont pas épargnées par ce mal des temps modernes.

Plusieurs enquêtes ont été menées dans les universités canadiennes pour évaluer l'ampleur du problème; mentionnons l'Université d'Alberta, l'Université du Manitoba, l'Université de la Western Ontario, l'Université McGill et l'École polytechnique de Montréal. Dans son rapport intitulé *Books on Borrowed Time*[1], l'Université de Western Ontario révèle que, sur un échantillonnage de 1 917 volumes d'une des collections de la Bibliothèque Weldon, laquelle contient 689 000 titres, 45,59 % d'entre eux sont très acides, 33,12 % sont acides et 21,28 % ne le sont pas.

Plus près de nous, l'Université McGill a préparé un rapport en 1989[2], après une enquête effectuée en janvier et février 1989. Celle-ci était confiée à un conservateur et consultant sur la conservation des livres et du papier, Terry Rempel Mroz. À partir d'un échantillonnage de 901 volumes prélevés au hasard dans la Bibliothèque McLennan, sur un total de 859 000 titres (0,1 %), l'enquête révèle que 66 % des volumes sont dans un état précaire, soit d'assez fragile (22 %) à fragile (44 %).

Récemment, la bibliothèque de l'École polytechnique de Montréal a publié son rapport sur l'étude de la conservation de ses collections[3]. Ce rapport indique que pour un échantillon de 862 documents (0,26 %), répartis proportionnellement entre la collection générale (34 %), les publications officielles (36 %), les périodiques (23 %) et les ouvrages de référence (7 %), 45,4 % sont en mauvais état à cause principalement du jaunissement et 51,7 % sont assez acides (pH de 4,5 et 5).

Certaines recommandations reviennent d'un rapport à l'autre, notamment le contrôle des conditions ambiantes afin de retarder la détérioration des collections et, l'établissement d'une politique de remplacement des documents sur microfilms, pour assurer la conservation du contenu si le support physique devient inutilisable. D'autres sont mises de l'avant par plusieurs bibliothèques: l'établissement d'un programme de réparation et de restauration, la formation du personnel de la bibliothèque, la sensibilisation des usagers et l'établissement d'une politique de conservation qui établit des priorités et les moyens de conservation pour chacun des types de collections.

Ces recommandations peuvent être regroupées sous deux volets: les mesures préventives et les mesures curatives.

Les mesures préventives visent à éviter la destruction ou à retarder la dégradation physique des collections. Elles se présentent sous quatre aspects: les mesures de contrôle des conditions ambiantes, telles: le contrôle de la température et de l'humidité, de l'éclairage, des conditions d'entreposage et de l'élimination des polluants; le transfert du document sur un autre support (microformes, fac-similés, etc.); la formation du personnel et des usagers qui sont en contacts directs avec les collections; et finalement, à un niveau plus politique, la sensibilisation des gestionnaires des bibliothèques, des gouvernements, de l'industrie du papier et des maisons d'édition, au phénomène de la détérioration des collections.

Les mesures curatives sont des interventions directes sur les documents, soit dans le but de réparer les dommages causés aux collections, soit afin d'éliminer le processus de détérioration causé par l'acidité du papier. Ces mesures prennent différentes formes: nettoyage, réparations mineures et majeures, reliure, stérilisation, désacidification à la pièce ou de masse.

1. University of Western Ontario, University Library System, Committee on Conservation & Preservation, *Books on Borrowed Time*, London, Ont., The University, 1989, 42 p.
2. Terry Rempel Mroz, *McLennan Library Random Stack Survey: January 16th thru February 2, 1989*, Montréal, McGill University, 1989, pag. multiple.
3. Gisèle Guay, *Étude sur la conservation des collections: rapport final*, Montréal, Bibliothèque, École polytechnique de Montréal, 1991, 32 p. (Études et rapports; no 3)

Efforts pour conserver la documentation et prévenir sa destruction

Jusqu'à la fin des années '70, le milieu des bibliothèques était peu sensibilisé au problème d'autodestruction causée par l'acide. Même le rapport Barrows sur le papier acide[4] et le choc de l'inondation de Florence (1966) n'ont pas joué un rôle suffisant de catalyseur.

Cependant, dans les années '80, les mentalités ont changé et une prise de conscience s'est développée rapidement dans le milieu de la bibliothéconomie. En 1986, eut lieu l'importante conférence de Vienne, préparée par la Conférence des directeurs de Bibliothèques nationales, en liaison avec l'IFLA et l'UNESCO. À cette occasion, l'IFLA a lancé officiellement son nouveau Programme de conservation (PAC). Ce programme est coordonné par la Bibliothèque nationale du Canada.

Des recherches s'effectuent également de plus en plus durant cette décennie, notamment en Europe (en France, au Royaume-Uni et en Allemagne de l'Ouest). En 1987, l'UNESCO a chargé le Conseil international des archives et l'IFLA d'enquêter sur l'état du patrimoine littéraire dans le monde, dans le but de préparer une conférence internationale sur la conservation, en 1988. Les résultats de cette enquête ont révélé que les problèmes sont vastes et que les ressources investies sont minimes.

Depuis, on note des progrès constants et des initiatives qui favorisent la conservation et ce, pour diverses raisons: l'intérêt pour les livres anciens et les manuscrits; la détermination de récupérer le retard constaté dans l'application des mesures de conservation; la préoccupation pour la détérioration des livres à la fois anciens et modernes, en raison de la forte demande de prêt et de l'usage abusif des photocopies; finalement, la menace évidente des livres rendus fragiles à cause de l'acidité du papier. Ainsi des pressions ont été exercées par différents organismes auprès des fabricants de papiers et auprès des éditeurs pour l'introduction du papier alcalin qui assure une longévité plus grande des collections.

Au Québec

Au Québec, des initiatives concrètes ont été prises pour conserver la documentation et la protéger de la détérioration.

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a mis sur pied, en février 1988, un Groupe de travail sur la conservation des collections.

Le mandat du Groupe de travail consiste à étudier les questions reliées à la conservation des collections et à faire toutes recommandations appropriées au Sous-comité des bibliothèques. En effet, les bibliothèques universitaires québécoises possèdent d'importantes collections de livres anciens ou rares, de même que des collections plus récentes, très largement consultées par des centaines de milliers de chercheurs et d'étudiants. La plupart des documents des collections plus récentes sont publiés après 1850 sur du papier acide.

Le Groupe de travail sur la conservation des collections se compose de représentants de bibliothèques universitaires et d'un représentant de la Bibliothèque nationale du Québec. Tout récemment, deux autres organismes préoccupés par les problèmes de conservation ont été invités à déléguer des représentants au Groupe de travail: les Archives nationales du Québec (ANQ) et le Centre de conservation du Québec (CCQ).

Diverses réalisations ont émergé du Groupe de travail sur la conservation des collections. D'abord, le Goupe de travail a formulé un énoncé de principe sur la conservation des documents dans les bibliothèques universitaires[5]. Puis, il a réalisé un colloque sur la conservation des collections[6], afin que les participants soient sensibilisés au problème de détérioration des collections, qu'ils réagissent à l'énoncé de principe et formulent des recommandations. Ce colloque eut lieu à Montréal, les 16 et 17 novembre 1989. À partir des recommandations formulées au Colloque, le Groupe de travail a élaboré un *Plan d'actions* sur la conservation des collections[7] en trois points: développer une instrumentation, organiser des activités de formation et organiser des activités de sensibilisation.

Parmi les différentes activités prévues dans ce *Plan d'actions*, certaines sont déjà réalisées, d'autres sont en cours de réalisation. Pour les activités concernant le développement d'une instrumentation, la grille d'évaluation de la détérioration des collections[8] et le guide d'élaboration d'une politique de conservation[9] sont terminés. Le guide d'élaboration d'un plan d'urgence, le guide d'élaboration d'un programme de sensibilisation et la compilation d'une liste d'experts et d'un répertoire d'organismes spécialisés sont en cours de réalisation. En ce qui a trait à l'organisation d'activités de formation pour le personnel, le Groupe de travail a réalisé un atelier de formation pratique sur la manipulation des documents, qui eut lieu à Montréal le 5 décembre 1991. Enfin, pour l'organisation d'activités de sensibilisation des usagers, un guide d'élaboration d'un programme de sensibilisation à la conservation est en voie de rédaction.

Quant à elle, la **Bibliothèque nationale du Québec (BNQ)** a pour mandat de rassembler, de conserver de manière permanente et de diffuser le patrimoine documentaire publié au Québec, ainsi que les ouvrages relatifs au Québec.

---

4. W. J. Barrow, *Deterioration of Book Stock, Causes and Remedies: Two Studies on the Permanence of Book Paper*, Richmond, Va, The Virginia State Library, 1959, 70 p.
5. *La conservation des collections: une préoccupation des bibliothèques universitaires québécoises;* énoncé préparé par le Groupe de travail sur la conservation des collections; soumis au Sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Montréal, CREPUQ, 1989, 6 p.
6. *Prévenir ou guérir?; actes du colloque sur la conservation des collections, Montréal 16 et 17 novembre 1989;* organisé par le Groupe de travail sur la conservation des collections du Sous-comité des bibliothèques, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1990, 107 p.
7. *Plan d'actions* soumis par le Groupe de travail sur la conservation au Sous-comité des bibliothèques, Montréal, CREPUQ, 1990, 7 p.
8. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Sous-comité des bibliothèques, Groupe de travail sur la conservation des collections, *Grille d'évaluation de la détérioration des collections: guide et définitions*, Montréal, CREPUQ, 1991. Accompagnée du questionnaire. Deux versions: questionnaire de base et questionnaire détaillé.
9. ——— , *Guide d'élaboration d'une politique de conservation*, Montréal, CREPUQ, 1991, 9 p.

Pour répondre adéquatement au mandat d'assurer la conservation permanente de toutes les collections de la BNQ, tout en favorisant une meilleure utilisation, la BNQ a créé en septembre 1982 un service dédié à la conservation. Ce service regroupait les différents secteurs d'activités déjà en opération, soit le secteur des magasins de conservation, le secteur de la reliure et de la restauration et le secteur de la reproduction.

La BNQ s'est dotée récemment d'une politique de conservation[10]. On y retrouve l'énoncé de principe, la détermination des priorités, les conditions d'entreposage, les conditions d'utilisation (incluant les procédures régissant la manipulation des documents, l'usage des photocopies, les conditions pour les expositions, la création de substituts), la formation du personnel, la sensibilisation de la clientèle, les traitements de conservation et finalement, le plan de conservation.

Confrontée à des problèmes de gestion dus à la dispersion des collections dans quatre édifices et à son manque chronique d'espace, la BNQ a mis de l'avant un projet de construction qui visera à favoriser autant la conservation du patrimoine culturel québécois que sa diffusion auprès du plus grand nombre possible de citoyens. Pour atteindre cet objectif, la BNQ se dotera de deux édifices, l'un affecté à la diffusion, l'autre voué spécifiquement à la conservation.

Selon le programme des besoins de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec[11], l'édifice de conservation sera muni de systèmes techniques des plus modernes pour assurer la conservation permanente des documents et leur protection des risques de destruction. En plus des ateliers de reliure et de restauration et des laboratoires de photographie et de microphotographie, une unité de stérilisation sera prévue pour éliminer les micro-organismes et les insectes qui peuvent être présents dans les documents. De plus, une chambre de désacidification permettra de neutraliser les agents acides également présents dans les documents afin d'assurer une conservation optimum. L'utilisation intensive de cet équipement spécialisé permettra de traiter la collection de conservation de la Bibliothèque nationale du Québec en priorité, ainsi que de rendre accessible aux autres bibliothèques, aux institutions muséologiques, archivistiques ou universitaires, un équipement qui sera unique au Québec. De plus, dotée des magasins et des équipements répondant aux plus hauts standards de sécurité et de conservation, la Bibliothèque pourra offrir aux universités et aux autres institutions du réseau documentaire québécois qui le désireront, la possibilité d'assurer la garde de leurs collections.

À cet effet, un Groupe de travail sur l'entreposage en commun a été créé en juin 1991 par la CREPUQ, suite à l'offre par le président-directeur général de la Bibliothèque nationale du Québec, monsieur Philippe Sauvageau, adressée aux directeurs des bibliothèques universitaires québécoises qui sont représentés au Sous-comité des bibliothèques, de considérer la possibilité d'utiliser, aux fins d'entreposage de leurs collections, les espaces excédentaires du futur bâtiment de conservation. Tout en comblant un besoin souvent exprimé par le milieu des bibliothèques, cette orientation favorise dès le départ une utilisation intensive et efficiente de l'édifice de conservation.

Au Canada

La **Bibliothèque nationale du Canada (BNC)** a pour mission d'acquérir, de conserver et de mettre à la disposition du public le patrimoine documentaire canadien . Aussi, dans le cadre de son mandat, la BNC met-elle en oeuvre des programmes de conservation. Par exemple, le Service des thèses canadiennes reproduit sur support microforme, depuis près de 22 ans, plus de 80 % des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat d'origine canadienne.

Toujours dans le cadre des programmes de conservation du patrimoine national sur des supports de remplacement, la BNC a procédé en 1978 au microfilmage des monographies canadiennes antérieures à 1901, par l'entremise de l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH). Le projet est maintenant terminé et réunit 70 000 titres canadiens sur microfiches. L'ICMH poursuit maintenant ses activités en reproduisant sur microformes les revues publiées avant 1900.

Le système de désacidification de masse des livres Wei T'o est utilisé depuis 1981 pour la conservation des collections de la BNC. C'est actuellement le plus ancien des systèmes de désacidification du genre au monde encore en opération.

La BNC, travaillant en collaboration avec les organismes de chaque province et territoire, coordonne un Programme décentralisé pour les journaux canadiens. Cette initiative a pour objectif la conservation des journaux canadiens à la fois dans leur format original et sur microformes et l'établissement d'un répertoire collectif. Concernant le premier volet de cet objectif, la BNC a créé, en novembre 1985, dans le cadre d'un colloque de deux jours à l'intention des participants au Programme décentralisé des journaux canadiens, un Groupe de travail sur la conservation des originaux de journaux canadiens. À cette occasion, la BNC a fait connaître sa politique sur la conservation de numéros originaux dans sa propre collection. Cette politique consiste à conserver, dans sa forme originale, un exemplaire de certains grands quotidiens représentant toutes les régions du pays. La BNC souhaitait que les dépôts provinciaux suivent son exemple, en conservant au moins un exemplaire des principaux quotidiens publiés dans leurs provinces respectives. Les participants ont fait valoir l'utilité de s'appuyer sur des lignes directrices régissant le maniement, l'entreposage et la consultation des numéros originaux. D'où le mandat du Groupe de travail et la publication en 1988 d'un rapport[12] produit à

10. Richard Thouin, *Politique de la Bibliothèque nationale du Québec en matière de conservation*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1991, 16 p.

11. Bibliothèque nationale du Québec, *La Nouvelle Bibliothèque nationale du Québec: programme des besoins*, rédigé sous la direction de Philippe Sauvageau, Montréal, 1990, 175 p.

12. Bibliothèque nationale du Canada, Programme décentralisé pour les journaux canadiens, Groupe de travail sur la conservation des originaux de journaux canadiens, *Lignes directrices régissant le traitement des journaux canadiens sur support en papier original*, Bibliothèque nationale du Canada, avril 1988, 21 p.

l'intention des dépôts provinciaux. Toutefois, le Groupe de travail a jugé préférable que le rapport ne vise pas seulement les journaux mais toutes les publications sur support papier.

En 1988, la BNC a publié un rapport[13] sur son orientation et ses centres d'intérêt pour les cinq à dix prochaines années. Entre autres, ce rapport crée la collection Conservation de canadiana. Cette collection se compose d'un exemplaire original de tous les documents canadiens de la BNC, dont la conservation doit être optimale.

Par ailleurs, le **Comité directeur pour la préservation de l'héritage documentaire** a été établi par Allan Tonks, directeur de la municipalité de Toronto, pour traiter du grave problème de l'acidité du papier. Ce Comité a donc été formé pour développer des stratégies de contrôle et pour diminuer la perte des collections conservées dans les bibliothèques et les archives. L'objectif visé est d'établir, d'ici cinq ans, un équipement important de désacidification, capable de traiter approximativement 100 000 livres et autres matériaux en une année.

Pour mettre en oeuvre cet ambitieux projet, le Comité a jugé nécessaire de faire une évaluation complète des systèmes de désacidification disponibles sur le marché. Ce qui a motivé le Comité à procéder à cette évaluation, c'est la complexité des systèmes de traitement de masse des collections, conjuguée au fait qu'il n'existe aucune évaluation indépendante au Canada comparant les technologies existantes. Pour ce Comité, le besoin d'une telle information est essentiel afin de prendre des décisions en toute connaissance de cause en ce qui a trait à la sélection d'un système approprié, efficace et sûr.

Le projet est donc au stade de l'étude technique des systèmes de désacidification de masse. Le but de cette étude est d'identifier et d'évaluer les effets de ces systèmes sur la conservation des matériaux variés, tels le papier, les composantes du livre, l'encre, etc. Une demande de soutien financier a été formulée à divers organismes pour mener à terme cette étude. La Bibliothèque nationale du Québec et la CREPUQ ont répondu à cette demande.

Cette étude est entreprise par l'Institut canadien de conservation (ICC) à Ottawa. L'ICC est une organisation reconnue internationalement pour son leadership dans la recherche sur la conservation. L'étude devra être terminée au cours de l'année 1992.

Enfin, le **Projet coopératif canadien de conservation** a pris naissance grâce à un regroupement de bibliothèques canadiennes, dont les bibliothèques de l'Université Laval et McGill, qui a demandé et obtenu, de la *Andrew W. Mellon Foundation* en 1989, une subvention pour l'élaboration d'une infrastructure pour la conservation sur microfilms au Canada.

Grâce à cette subvention, trois activités sont en cours de réalisation. Les deux premières constituent la raison d'être du projet. Elles consistent à établir des lignes directrices relatives aux microfilms de conservation et à procéder au microfilmage des livres fragiles dans certaines bibliothèques canadiennes. La troisième activité vise l'élaboration d'une stratégie nationale de conservation au sein des bibliothèques canadiennes.

Le guide sur les lignes directrices relatives aux microfilms de conservation[14] a été établi grâce au travail de deux comités : le Comité technique sur les microfilms et le Comité technique bibliographique. Le Comité technique sur les microfilms a développé les normes et les lignes directrices pour le microfilmage, sur microfilms 35 mm, des livres fragiles conservés dans les bibliothèques canadiennes. Les normes présentées dans ce guide ont été volontairement établies à un niveau élevé afin que les microfilms produits dans le cadre de ce projet soient de qualité archivistique. Quant au Comité technique bibliographique, il s'est occupé à établir des directives régissant le contrôle bibliographique et à mettre de l'avant un registre canadien des microformes originales. Ce contrôle est essentiel si l'on veut rendre disponible cette information et promouvoir ainsi le concept de la conservation coopérative sur microfilms. Ce guide décrit donc le choix des documents, la préparation des livres fragiles en vue du microfilmage, le contrôle de la qualité des microfilms de conservation, la marche à suivre pour le contrôle bibliographique et finalement, l'entreposage des microformes originales.

Des bibliothèques canadiennes ont été choisies pour développer les infrastructures nécessaires pour le microfilmage de leurs livres fragiles. Elles devront se conformer au guide pour les questions techniques du microfilmage.

Le Projet a permis le financement nécessaire à la formation du Comité consultatif pour une stratégie de conservation dans les bibliothèques canadiennes. Ce comité est responsable d'informer la BNC des initiatives de conservation à l'échelon national. Il étudiera les questions de politiques et les options stratégiques concernant un programme national de conservation et apportera ses recommandations.

Un rapport sur la stratégie nationale de conservation au sein des bibliothèques canadiennes[15], préparé par le Comité consultatif, a été distribué afin de recueillir des commentaires à l'échelle nationale. Ce rapport répond aux inquiétudes éprouvées par les professionnels canadiens de la documentation. Il insiste sur la nécessité de conjuguer les efforts, à la grandeur du Canada, pour enrayer le terrible mal qui afflige les documents ainsi que sur la nécessité de consolider les initiatives actuelles en matière de conservation. Le rapport examine la situation actuelle, souligne les sujets d'inquiétude et expose des solutions accompagnées de recommandations. La Bibliothèque nationale du Québec et la CREPUQ ont fait parvenir conjointement leurs commentaires.

13. Bibliothèque nationale du Canada, *Les orientations : un cadre de planification pour les années 1990*, Ottawa, 1988, 32 p.

14. Projet coopératif canadien de conservation, Comité technique sur les microfilms, *Lignes directrices - microfilms de conservation*, Ottawa, 1991, 56 p.

15. Projet coopératif canadien de conservation, *Stratégie nationale de conservation au sein des bibliothèques canadiennes : ébauche pour commentaires*, septembre 1991, 24 p.

Conclusion

Toutes ces activités, tant au Québec que dans le reste du Canada, vont dans le même sens : mettre en commun les ressources humaines, matérielles et financières pour assurer la sauvegarde du patrimoine documentaire canadien et québécois pour les générations actuelles et futures.

Il reste toutefois beaucoup de choses à faire et c'est la responsabilité de tous les professionnels de la documentation — archivistes, documentalistes, bibliothécaires, etc. —, de mettre en oeuvre des mesures préventives qui éviteront aux générations à venir de recourir à des mesures curatives coûteuses et parfois vaines.

Tous peuvent introduire dans leurs activités professionnelles, à des coûts modestes, ces mesures qui permettront de ralentir la détérioration des collections. À titre d'exemple, une attention systématique et continue devrait être portée aux collections, surtout au niveau de la manipulation des documents par le personnel et les lecteurs (spécialement pour les photocopies). Un contrôle des conditions environnementales, tels l'éclairage, la température, l'humidité, etc., devrait être également assuré. L'élaboration des plans pour la prévention et le contrôle des sinistres dans les bibliothèques devrait être aussi prévue et appliquée.

La conservation est devenue une responsabilité collective et un défi auquel doit maintenant se mesurer le milieu documentaire.

À VOTRE SERVICE
DEPUIS
1946

PERIODICA INC.

AGENCE INTERNATIONAL
INTERNATIONALE SUBSCRIPTION
D'ABONNEMENTS AGENCY

- Entreprise canadienne-française.
- Service professionnel d'abonnement.
- Gestion informatisée.
- Service personnel aux collectivités.

1155, avenue Ducharme, Outremont, Qué., H2V 1E2
C.P. 444, Outremont, Qué., H2V 4R6
Tél. : (514) 274-5468 Fax : (514) 274-0201
Pour le Québec et l'Outaouais : 1-800-361-1431